



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Audiovisuel public : le gouvernement ouvre un nouveau front !

Après des propos indignes de Macron, stigmatisant l'audiovisuel public, la ministre de la Culture vient d'annoncer ses « ambitions » pour le développement des entreprises que sont France Télévisions, Radio France, l'Institut National de l'Audiovisuel, France Média Monde et Arte.

Le gouvernement prétend, une fois de plus, agir pour le bien du service public mais il commence par en réduire les moyens. Il veut baisser le nombre de chaînes en supprimant la diffusion sur la TNT de France 4, seule chaîne publique à destination des enfants, mettant au passage en danger la filière française du film d'animation.

Il annonce pourtant une volonté de rajeunir le public et de développer l'offre !

Dans la même confusion entretenue, il est annoncé un accroissement du nombre d'heures de programme sur France 3 mais en s'appuyant sur des fusions entre France 3 et les radios France Bleu. Une nouvelle mission impossible : faire trois fois plus avec deux fois moins.

France Ô pour les outremer est également dans le collimateur, au mépris de son public.

L'audiovisuel public a, par ailleurs, une fonction majeure dans la diversité du cinéma et des programmes audiovisuels en face des grands groupes privés de plus en plus concentrés.

Bref, le gouvernement affiche de grandes intentions qui sont aussitôt contredites.

Confirmant les fuites dans la presse d'un plan de destruction du ministère de la culture via Action publique 2022, il prépare en réalité une saignée sans précédent dans le budget : certains chiffres évoquent 15% de coupes ! Elles se traduiraient par un plan social avec des milliers de suppressions de postes et l'abandon de missions essentielles.

Des batailles ont déjà porté sur les missions et moyens du service public. Elles vont continuer. On se rappelle les mouvements à France TV et la grève historique de près d'un mois à Radio France en 2015 contre un plan de rigueur porté par un fringant PDG désormais condamné pour abus de bien social.

50 ans après mai 68, la revendication d'une totale indépendance par rapport au pouvoir est toujours actuelle face à la centralisation en cours à l'Élysée.

La CGT revendique, avec les syndicats de salariés des entreprises de l'audiovisuel public et avec le public de ces médias, un plan clair : l'audiovisuel doit être renforcé, ses ressources doivent être pérennes, la qualité du travail et l'emploi doivent être réaffirmés comme des priorités, l'indépendance de l'information doit être encouragée et garantie, la diversité des programmes doit être au rendez-vous en direction de tous les publics !

Montreuil, le 5 juin 2018